

Cartographie participative - Pourquoi, comment ?

Chinon Vienne et Loire

Cartographie participative - Pourquoi, comment ?



Pourquoi cet outil ?

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire a lancé depuis quelques mois une grande réflexion sur l'avenir des mobilités sur son territoire. En ce sens, elle élabore son Plan de Mobilité Simplifié et son Schéma Directeur Cyclable.

La concertation est au cœur même de l'élaboration de ces documents de planification. Aussi, après un premier temps d'échanges, de dialogue et d'enquêtes d'opinion lors de la phase de diagnostic au cours de l'année 2021, la CCCVL souhaite poursuivre ce travail de concertation.

Pour cela elle entend recueillir les propositions des acteurs du territoire sur les axes sur lesquels des aménagements cyclables ou du jalonnement amélioreraient la cyclabilité du territoire. Ce travail cartographique viendra nourrir les réflexions menées au préalable avec les communes et techniciens de la CCCVL.

Pourquoi moi ?

Acteur du milieu associatif, ou citoyen s'étant déclaré comme intéressé lors de la grande enquête mobilité de la CCCVL, nous souhaitons vous entendre sur les tracés d'itinéraires cyclables à aménager en priorité sur le territoire sur le territoire.

Votre participation est attendue sur cet outil jusqu'au 15 avril 2022.

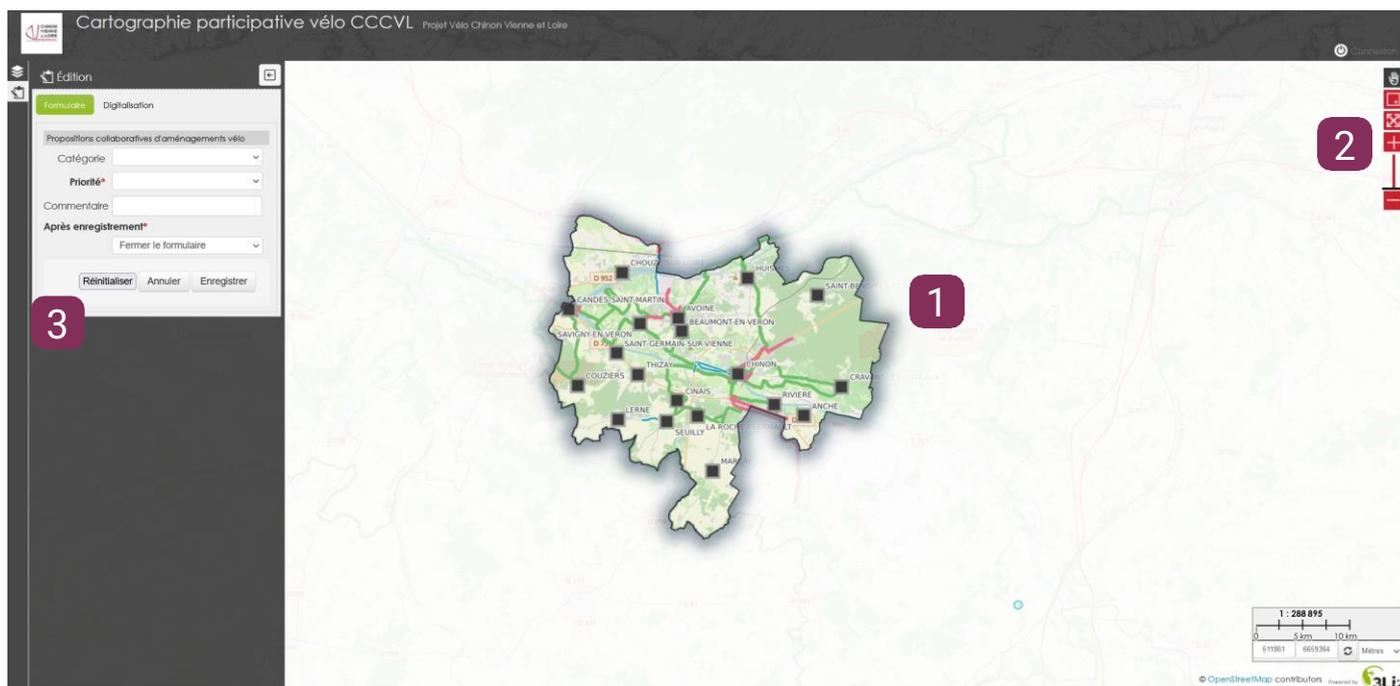
Comment j'y accède?

Une plateforme cartographique dédiée a été mise en place par la CCCVL.

Vous pouvez y accéder très facilement depuis n'importe quel navigateur (Firefox, Google Chrome, Edge, Safari ; Opera, ...). Pour cela rendez-vous sur le lien : <https://urlday.cc/Velo-CCCVL>

A noter : La navigation est plus agréable depuis un ordinateur (mais reste possible sur une tablette).

Cartographie participative - Pourquoi, comment ?



Que retrouve-t-on sur cette carte?

Sur l'espace cartographique vous retrouvez 3 secteurs essentiels: la carte en elle même (identifiée 1), le panneau de zoom et sélection (identifié 2) et le formulaire d'information (identifié 3).

Sont présents sur la carte les éléments suivants:

- Les aménagements cyclables déjà existants - en rose
- Les itinéraires cyclables jalonnés par la CCCVL - en vert
- Les propositions citoyennes (dessinés par vous ou d'autres participants) - en bleu

Comment ça marche ?

3 courtes étapes sont suffisantes pour tracer un itinéraire:

- **Étape 1** : Le mode « édition » est activé par défaut. Pour commencer le tracé, faites un clic sur le point de départ de l'itinéraire.
- **Étape 2**: Faites autant de points que nécessaire pour dessiner votre itinéraire. Une fois le tracé terminé, effectuez un double-clic pour finaliser votre dessin.
- **Étape 3** : Il ne vous reste plus qu'à remplir le formulaire en indiquant :
 - Le type d'aménagement qui vous semble le plus opportun sur cet itinéraire
 - Le niveau de priorité pour la réalisation de cet aménagement par la CCCVL
 - Un éventuel commentaire
 - Votre nom
 - Dans la case « après enregistrement », indiquez si vous souhaitez créer un autre itinéraire ou simplement terminer.

Votre dessin apparaît instantanément sur la carte !

Pour toute question sur la démarche menée par la CCCVL vous pouvez envoyer un mail à Léa Barbé, chargée de mission mobilité : mobilite@cc-cvl.fr

Pour toute question technique sur l'outil, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse de l'administrateur de l'outil : a.vignacq@tecurbis.fr

Une réunion publique d'information sur cet outil aura lieu le **16 mars 2022 à 17h** à la salle du conseil de la CC CVL (32 Rue Marcel Vignaud à Avoine). Merci d'informer de votre présence à l'adresse suivante : mobilite@cc-cvl.fr

La CCCVL vous remercie d'avance pour votre participation